
NOTRE-DAME DU BON CONSEIL

Le
Villa-Foie

Octobre 2016

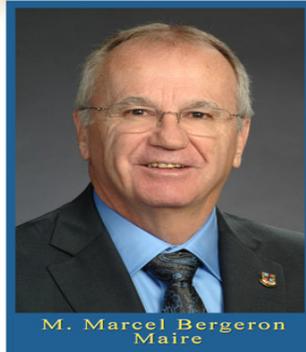
Volume 9, Numéro 9

Bon mois d'octobre!





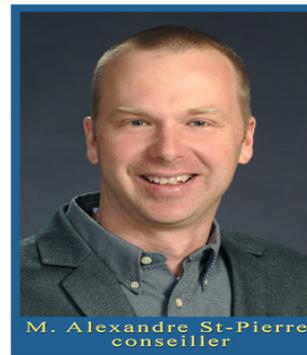
Mme Claude Mongeau
conseillère



M. Marcel Bergeron
Maire



Mme Isabelle Dumont
Directrice Générale G.M.A.

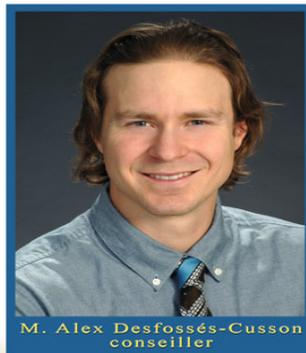


M. Alexandre St-Pierre
conseiller

NOTRE-DAME
DU BON-CONSEIL
2013 *Village* 2017
Pour y vivre et grandir!



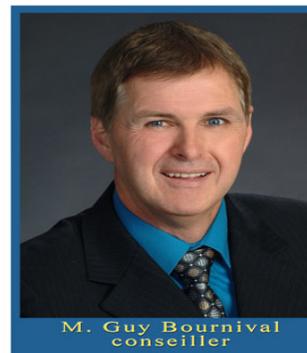
Mme Jinny Côté
conseillère



M. Alex Desfossés-Cusson
conseiller



M. Sylvain Jutras
conseiller



M. Guy Bournival
conseiller

CONSEIL MUNICIPAL

M. Marcel Bergeron
MAIRE

Mme Isabelle Dumont
DIRECTRICE GÉNÉRALE, SEC.-TRÉS. G.M.A., NIV.1

SIÈGE NO.1, M. Alexandre St-Pierre
comité des travaux publics

SIÈGE NO.2, Mme Claude Mongeau
comité culture et famille

SIÈGE NO.3, M. Gérard Martin
comité loisirs

SIÈGE NO.4, M. Alex Desfossés-Cusson
comité consultatif d'urbanisme

SIÈGE NO.5, M. Sylvain Jutras
comité finance et administration

SIÈGE NO.6, M. Guy Bournival
comité de l'hygiène du milieu
comité de la sécurité publique

ÉDIFICES MUNICIPAUX

HÔTEL DE VILLE

541, rue Notre-Dame
Notre-Dame-du-Bon-Conseil (Québec)
J0C 1A0
**Isabelle Dumont, directrice générale,
sec.-trés., g.m.a., niv. 1**
Tél.: 819 336-2744
Télec.: 819 336-2030
No. d'urgence: 819 479-5640
Courriel: nd.bonconseil@cgocable.ca

CENTRE RÉCRÉATIF LÉO-PAUL THERRIEN ET PAVILLON

Maryse Bilodeau, coordonnatrice
541, rue Ducharme
Notre-Dame-du-Bon-Conseil (Québec)
Tél.: 819 336-3221
Télec.: 819 336-2030
Courriel: infoccbc@cgocable.ca

SÉCURITÉ INCENDIE

Frédéric Marcotte, directeur
541, rue Notre-Dame
Notre-Dame-du-Bon-Conseil (Québec)
J0C 1A0
Tél.: 9-1-1

BIBLIOTHÈQUE

Caroline Leclerc, coordonnatrice
Jacinthe Dufort, coordonnatrice
541, rue Notre-Dame
Notre-Dame-du-Bon-Conseil (Québec)
J0C 1A0
Tél.: 819 336-2967

Mercredi: 18h30 à 20h00
Samedi: 9h30 à 11h00

NOTE: Fermée les jours de congés fériés
www.facebook.com/bibliothequebonconseil

Les séances du conseil municipal de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village se tiennent à chaque mois à 20h00 dans la salle du conseil municipal.

Si vous avez une demande à formuler au conseil municipal, vous devez l'acheminer la semaine précédant la réunion mensuelle afin qu'elle soit étudiée.

DATES DES PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL

Lundi 3 octobre 2016 à 20h00

Lundi 7 novembre 2016 à 20h00

Municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village
Extraits séance du conseil du 12 septembre 2016

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL

Dépôt du procès-verbal du comité consultatif d'urbanisme en date du 10 août 2016.

DÉROGATION MINEURE 161 ST-JACQUES

Étant donné la recommandation du comité consultatif d'urbanisme en date du 10 août 2016;

Il est résolu d'autoriser la dérogation mineure pour le 161 rue St-Jacques afin d'autoriser une marge inférieure à 3 mètres pour la remise du bâtiment principal.

DÉROGATION MINEURE 324 NOTRE-DAME

Étant donné la recommandation du comité consultatif d'urbanisme en date du 10 août 2016;

Il est résolu d'autoriser la dérogation mineure pour le 324 rue Notre-Dame autorisant une

marge latérale à 0.96 mètres au lieu de 2 mètres et autorisant une marge arrière du bâtiment accessoire à 0.71 mètres au lieu de un(1) mètre.

DEMANDE DE PUBLICITÉ CHEVALIERS COLOMBS

Étant donné la demande des Chevaliers de Colomb Région 15 Le Bois-Francs afin d'inclure une publicité au coût de 65\$ pour une demi-page dans le petit livret qui sera distribué lors du congrès régional qui se tiendra le 24 septembre 2016 à Drummondville;

Il est résolu de ne pas donner suite à demande pour la parution dans le livret des Chevaliers de Colomb.

NETTOYAGE FOSSÉ

Étant donné qu'il faut nettoyer le fond du fossé de la future rue Caroline;

Il est résolu d'autoriser le nettoyage du fossé par les Entreprises Michaudville Inc. avec une pelle longue portée au coût de 210.00\$/hre et 650\$(mobilisation et démobilisation);

ADOPTION CODE D'ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ NOTRE-DAME-DU-BON-
CONSEIL, VILLAGE**

RÈGLEMENT 2016-377

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS DE LA MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-BON- CONSEIL, VILLAGE

Étant donné que la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, sanctionnée le 2 décembre 2010, crée l'obligation pour toutes les municipalités locales d'adopter un code d'éthique et de déontologie qui énonce les principales valeurs

de la Municipalité en matière d'éthique et les règles qui doivent guider sur la conduite des employés de celle-ci ;

Étant donné que la Loi prévoit à l'article 17 que le Code doit reproduire, en faisant les adaptations nécessaires, l'article 19 à l'effet qu'un manquement à une règle prévue au Code par un employé peut entraîner, sur décision de la Municipalité et dans le respect du contrat de travail, l'application de toute sanction appropriée à la nature et à la gravité du manquement ;

Étant donné que, conformément à l'article 18 de ladite Loi, l'adoption du Code d'éthique et de déontologie est prise par un règlement ;

Étant donné que l'adoption a été précédée de la présentation d'un projet de règlement en date du 8 août 2016 ainsi que d'une consultation des employés sur le projet de règlement;

Étant donné que, conformément à l'article 12 de ladite Loi, un avis public contenant un résumé de la modification du règlement a été publié le 9 août 2016;

Étant donné que le conseil juge opportun, essentiel et d'intérêt public de se conformer aux exigences de la Loi par l'adoption du Code d'éthique et de déontologie des employés de la Municipalité de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, Village;

Étant donné qu'avis de motion a été donné à une séance régulière du conseil tenue le 8 août 2016;

Il est résolu d'ordonner et statuer par le conseil de la Municipalité de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village et ledit conseil ordonne et statue par le règlement ainsi qu'il suit, à savoir :

Article 1 Préambule

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

Article 2 Objet

Le présent règlement a pour objet de modifier le code d'éthique et de déontologie pour les employés de la Municipalité, lequel, notamment, énonce les valeurs de la Municipalité en matière d'éthique et les règles qui doivent guider la conduite des employés.

Article 3 Code d'éthique et de déontologie des employés

Le Code d'éthique et de déontologie modifié des employés de la Municipalité de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, Village, joint en annexe A est adopté.

Article 4 Entrée en vigueur

Le présent règlement entre en vigueur après l'accomplissement des formalités édictées par la Loi.

PROGRAMMATION TECQ 2014 À 2018

Étant donné que la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe d'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

Étant donné que la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

Il est résolu que la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

que la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes,

dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;

la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28\$ par habitant par année, soit un total de 140\$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;

la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

LAMPADAIRES DE RUE

Il est résolu d'autoriser l'achat de 5 fixtures 90 watts DEL chez R. Pagé Électrique au coût de 3 725.00 plus taxes.

De demander l'autorisation à Hydro-Québec pour l'installation de 5 lampadaires de rues du DEL (1 rue St-Bruno, 4 rue Blake) et d'assumer les frais au montant de 144.00\$ plus taxes par lampadaire.

SERVICE INCENDIE

DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL

Dépôt du procès-verbal du comité intermunicipal incendie Notre-Dame-du-Bon-Conseil/Ste-Clotilde de Horton en date du 30 août 2016.

ACHAT APPAREILS RESPIRATOIRES

Étant donné la recommandation du comité intermunicipal incendie Notre-Dame-du-Bon-Conseil/Ste-Clotilde de Horton en date du 28 octobre 2015;

Étant donné les prix reçus: Aréo-Feu 16 250.00\$ plus taxes, CFS Protection incendie 11 000\$ plus taxes;

Il est résolu d'autoriser l'achat de deux(2) appareils respiratoires 4500 MSA incluant quatre (4) cylindres de carbone chez CFS Protection incendie au coût de 11 000.00\$ plus taxes.

ENGAGEMENT POMPIERS

Étant donné la recommandation du comité intermunicipal incendie Notre-Dame-du-Bon-Conseil/Ste-Clotilde de Horton en date du 30 août 2016;

Il est résolu d'autoriser l'engagement de M. Jean-François Poirier et Jonathan Raïche à titre de pompiers volontaires. Le maire et la directrice générale sont autorisés à signer l'entente d'engagement.

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE APPAD

Étant donné la demande d'aide financière au montant de 400.00\$ de l'APPAD (Association des Personnes Proches Aidantes Drummond) en date du 23 août 2016;

Étant donné la politique relativement à l'aide financière des organismes sans but lucratif;

Il est résolu de ne pas octroyer un montant de 400.00\$ à l'APPAD.

PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE FEPTU

Étant donné que la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village a pris connaissance du Guide sur le programme d'aide financière découlant du Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées (FEPTU);

Étant donné le plan d'intervention des infrastructures 2016 préparé par les Services EXP inc;

Étant donné que la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

Étant donné que la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme FEPTU;

Étant donné que la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village s'engage à réaliser les travaux selon les modalités du programme;

Étant donné que la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village s'engage à payer sa part des coûts admissibles et d'exploitation continue du projet;

Étant donné que la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village s'engage à assumer tous les coûts non admissibles au programme FEPTU associés à son projet, y compris tout dépassement de coûts et directives de changement;

Étant donné que le conseil municipal autorise le dépôt de la demande financière au programme FEPTU;

Étant donné que la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village désire présenter une demande

d'aide financière au MAMOT pour les interventions classées prioritaires selon ledit plan d'intervention à savoir:

Eau potable:

tronçon TI-004 (rue Notre-Dame entre la rue Biron et le 310)

Égout sanitaire:

tronçon TI-051 (rue St-Jacques entre la rue St-Bruno et chemin Elphège Bourgeois)

tronçon TI-054 (rue St-Bruno entre St-Jacques et St-Thomas)

tronçon TI-072 (rue St-Pierre entre la rue St-Thomas et le 470)

tronçon TI-077 (rue Des Plaines)

Il est résolu que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

d'abroger la résolution 2015-406;

d'autoriser Mme Isabelle Dumont, directrice générale/secrétaire-trésorière à préparer une demande d'aide financière dans le cadre du programme Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées (FEPTEU);

d'autoriser la signature du protocole d'entente par le maire et la directrice générale/secrétaire-trésorière et tout autre document nécessaire à la réalisation de cette demande de subvention.

TERRAINS VACANTS

Étant donné que certains citoyens utilisent des parties de terrains municipaux;

Il est résolu d'aviser lesdits citoyens que la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village est propriétaire desdits terrains et qu'elle n'entend pas renoncer à son droit de possession.

ACHAT COMPTEURS D'EAU

Étant donné l'obligation d'installer des compteurs d'eau dans les commerces dans le cadre de la stratégie québécoise d'eau potable;

Étant donné les prix demandés auprès de deux(2)

soumissionnaires;

Étant donné les prix reçus:

Compteur Lecomte: diamètre

3/4 petit débit	295.00\$ plus taxes
3/4 grand débit	338.00\$ plus taxes
1	425.00\$ plus taxes
1 1/2	747.00\$ plus taxes
2	873.00\$ plus taxes

Il est résolu d'autoriser l'achat de dix(10) compteurs d'eau chez Compteurs Lecomte ainsi que les frais annuels par compteur de 50\$ pour la lecture.

NORMES ABRI D'HIVER

Les abris d'hiver sont autorisés du 15 octobre 2016 au 15 avril 2017.

Les abris d'auto ou garages temporaires de fibre de verre, de polyéthylène ou de toile doivent :

- être érigés sur un espace de stationnement ou sur une voie d'accès à un tel espace de stationnement;
- ne pas être situés à moins de 2 mètres (6,56 pieds) de la ligne d'emprise de la voie publique;
- être maintenus en bon état.

MERCI



POUR CHAUFFER AU BOIS... EN TOUTE SÉCURITÉ !

Avec le retour prochain du temps frais, plusieurs utiliseront un poêle à bois pour chauffer leur demeure. Vous êtes du nombre? Voici quelques conseils de votre coordonnateur en sécurité incendie pour chauffer votre chaumière en toute sécurité.

L'installation d'un poêle à bois :

- ☞ Faites appel à des professionnels pour l'achat et l'installation d'un poêle à bois et de la cheminée;
- ☞ Achetez un appareil qui présente une preuve d'homologation par un organisme reconnu, comme ULC ou CSA;
- ☞ Faites inspecter l'appareil et la cheminée au moins une fois par année.

Le ramonage pour éliminer la créosote :

- ☞ Faites ramoner la cheminée par un professionnel après cinq cordes de bois brûlées, si vous utilisez votre appareil régulièrement. Autrement, faites-la ramoner au moins une fois l'an, préférablement au printemps;
- ☞ Utilisez du bois de qualité et bien sec. Le bois vert augmente la formation de créosote;
- ☞ Brûlez du bois fendu en bûches de petite taille. Elles se consumeront plus proprement, formant moins de créosote;
- ☞ Faites entrer assez d'air dans la cheminée pour que les flammes soient vives, favorisant ainsi une combustion complète et causant moins de fumée. De plus, les flammes ne dégageront pas de produits toxiques.

Du bon bois, bien entreposé :

- ☞ Choisissez du bois bien sec qui présente de larges fissures aux extrémités;
- ☞ Entrez les cordes de bois dehors, loin de la maison;
- ☞ Couvrez les bûches afin de les protéger des intempéries. Le bois humide brûle mal et augmente les dépôts de créosote;
- ☞ Entrez seulement quelques bûches à la fois. Conservez-les loin du foyer ou du poêle à bois.

Un appareil utilisé de façon sécuritaire :

- ☞ Évitez de brûler du bois traité ou peint, du plastique ou d'autres déchets. Les produits toxiques dégagés augmentent la formation de créosote et peuvent vous intoxiquer.
- ☞ N'utilisez pas d'essence, de kérosène ou d'allume-barbecue pour démarrer un feu;
- ☞ Installez les décorations d'Halloween ou de Noël loin des appareils de chauffage;
- ☞ Éloignez les objets combustibles de l'appareil.

D'autres précautions importantes :

- ☞ Disposez des cendres dans un contenant métallique à fond surélevé (conservé dehors et éloigné de tout matériau combustible), car elles peuvent rester chaudes jusqu'à 72 heures;
- ☞ Installez un avertisseur de fumée et un avertisseur de monoxyde de carbone (CO) dans le corridor, près des chambres à coucher;
- ☞ Installez un extincteur portatif dans la pièce où se trouve l'appareil de chauffage et apprenez à vous en servir. L'extincteur doit être à plus de trois mètres de l'appareil de chauffage.

Si le feu prend dans la cheminée :

- ☞ Fermez la clé;
- ☞ Sortez immédiatement;
- ☞ Composez le 9-1-1.

N'hésitez pas à communiquer avec votre service de sécurité incendie pour toute question concernant la prévention des incendies. Et bon automne!

| L'équipe de la MRC de Drummond

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ NOTRE-DAME-DU-BON-CONSEIL, VILLAGE**

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

**AVIS PUBLIC
RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE**

Avis est donné par les présentes que le rôle d'évaluation foncière de la municipalité de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village sera en 2017 en vigueur pour le 1^{er} exercice financier et que toute personne peut en prendre connaissance à l'hôtel de ville durant les heures d'affaires régulières.

Conformément aux dispositions de l'article 74.1 de la loi sur la fiscalité municipale, avis est également donné que toute personne ayant un intérêt à cet effet peut déposer à l'égard du rôle une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de cette loi au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû apporter en vertu de la loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes:

- être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification au rôle en vertu de la loi ou au cours de l'exercice suivant;
- être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé à l'adresse suivante:
MRC DE DRUMMOND
436, rue Lindsay
Drummondville, Québec
J2B 1G6
- être faite sur le formulaire à cette fin disponible à l'endroit ci-dessus indiqué;
- être accompagnée de la somme d'argent déterminé par le règlement MRC 200 et MRC 430 de la MRC de Drummond et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

DONNÉ À NOTRE-DAME-DU-BON-CONSEIL, VILLAGE CE PREMIER JOUR DU MOIS DE SEPTEMBRE 2016.

Isabelle Dumont, directrice générale/secrétaire-trésorière, g.m.a., niv. 1

CERTIFICAT DE PUBLICATION
(articles 335 et 346 du Code Municipal)

Je, soussignée, résidant à Notre-Dame-du-Bon-Conseil, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil entre 13h00 et 17h00 de l'après-midi, le 1^{er} jour de septembre 2016 ainsi que dans le journal Le Villajoie.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 1^{er} jour de septembre 2016.

Isabelle Dumont,
Directrice générale/secrétaire-trésorière, g.m.a., niv.1

Avis public du résultat de l'élection

Municipalité
Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village

Scrutin du
2016 10 02
année mois jour

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par

Isabelle Dumont, président d'élection,
Prénom Nom

que, après avoir pris connaissance des résultats complets de l'élection, les personnes suivantes ont été proclamées élues aux postes ci-après mentionnés :

Poste	District, quartier ou numéro de poste	Appartenance politique (le cas échéant)	Nom de la personne proclamée élue
Maire	_____		
Conseiller	siège no.3		Gérard Martin
Conseiller			

Signature

Donné à Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village, le 2016 09 02
Municipalité année mois jour

Isabelle Dumont
Président d'élection



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ NOTRE-DAME-DU-BON-CONSEIL VILLAGE

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné par la soussignée, directrice générale / secrétaire-trésorière, g.m.a., niv. 1 de la susdite municipalité que :

Le conseil a adopté le règlement 2016-374 modifiant le règlement de zonage afin d'inclure une partie des résidences situées sur la rue Cécile à la zone H18 et ainsi permettre les logements au sous-sol.

Ce règlement est entré en vigueur à la date d'émission du certificat de conformité émis par le directeur général de la MRC Drummond soit le 8 septembre 2016. Ce règlement est déposé au bureau municipal où toute personne peut en prendre connaissance aux heures de bureau, c'est-à-dire de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30, du lundi au vendredi. Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication.

Donné à Notre-Dame-du-Bon-Conseil, ce 13^e jour de septembre 2016.

Isabelle Dumont
Directrice générale/secrétaire-trésorière, g.m.a., niv.1

CERTIFICAT DE PUBLICATION
(articles 335 et 346 du Code Municipal)

Je, soussignée, résidant à Notre-Dame-du-Bon-Conseil, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil et dans le journal municipal entre 13h00 et 17h00 de l'après-midi le 13^e jour de septembre 2016.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 13^e jour de septembre 2016.

Isabelle Dumont,
Directrice générale/secrétaire-trésorière, g.m.a., niv.1



10 règles à respecter pour une soirée d'Halloween sécuritaire le 31 octobre 2016 de 16h00 à 20h00.

- ❑ Porter des **vêtements courts** pour éviter de trébucher;
- ❑ Porter des vêtements aux **couleurs claires** ou avec des **bandes réfléchissantes** pour être bien visible;
- ❑ Éviter les masques. Choisir un **maquillage** qui permet de bien voir;
- ❑ Utiliser une **lampe de poche** pour mieux voir et pour vous rendre plus visible aussi;
- ❑ Convenir avec ses parents du **trajet** et de **l'heure** de son retour;
- ❑ Sonner aux portes **en groupe** ou **accompagné d'un adulte** et attendre à **l'extérieur** des maisons;
- ❑ Parcourir **un seul côté** de la rue à la fois pour éviter de traverser inutilement;
- ❑ Traverser les rues aux **intersections** et respecter la **signalisation** routière;
- ❑ **Refuser d'approcher** un véhicule ou **d'y monter** sans la permission de ses parents;
- ❑ **Vérifier avec ses parents** les friandises reçues pour être sûr de pouvoir les manger sans danger





**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ
NOTRE-DAME-DU-BON-CONSEIL, VILLAGE**

aux contribuables de la susdite municipalité

Avis public

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE, SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE, G.M.A., NIV. 1 DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, QUE :

Le règlement 2016-377 relativement au code d'éthique et de déontologie des employés municipaux a été adopté le 12 septembre 2016.

AVIS PUBLIC est en outre donné que ce règlement est actuellement déposé au bureau municipal où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures de bureau, c'est-à-dire de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30, du lundi au vendredi. Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication.

Donné à la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village ce treizième jour de septembre deux mille seize.

Isabelle Dumont
Directrice générale / secrétaire-trésorière, g.m.a., niv. 1

**CERTIFICAT DE PUBLICATION
(articles 335 et 346 du Code Municipal)**

Je, soussignée, résidant à Notre-Dame-du-Bon-Conseil, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil entre 13h00 et 17h00 de l'après-midi, le 13^{ième} jour de septembre 2016.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 13^{ième} jour de septembre 2016.

Isabelle Dumont,
Directrice générale / secrétaire-trésorière, g.m.a., niv. 1



J'❤
mes grands-parents

Concours de *selfie*

Pour la *Journée des grands-parents*, envoyez-nous un *selfie*!

Vous habitez au Centre-du-Québec? Vous avez un ou des petits-enfants que vous aimez?

Vous avez un ou des grands-parents que vous adorez?

Prenez un *selfie* et envoyez-nous le!

C'est simple!



Rendez-vous sur la page Facebook « Concours de *selfie* : J'aime mes grands-parents » et publiez votre photo. Vous y trouverez les règlements du concours. N'oubliez pas de mentionner votre nom et la municipalité où vous habitez. Vous pouvez aussi l'envoyer par courriel au concertationaines@cgocable.ca et nous ajouterons votre photo sur Facebook.

Date limite : Vendredi 14 octobre 2016



Autorisation de diffusion : Les participants au présent concours acceptent, par l'envoi de leur *selfie*, à la diffusion de celui-ci et ledit consentement est présumé de toutes les personnes dont l'image apparaîtra sur celui-ci. Les organisateurs s'engagent à utiliser les *selfies* reçus uniquement dans le cadre exclusif du présent concours. L'utilisation à d'autres fins des *selfies* transmis dans le cadre de ce concours est strictement interdite. De plus, les organisateurs du concours se dégagent de toute responsabilité pouvant découler du non-respect de cette interdiction par toute personne extérieure à l'organisation de ce concours.



« La loi des Femmes pour une société égalitaire »

Bonjour mesdames,

Votre présence à notre première réunion de l'année fut très appréciée.

Nous avons repris nos échanges chaleureux et tout au cours de l'année, nous essayerons de maintenir votre intérêt pour nos activités. Des sujets variés et pratiques vous seront présentés et nous ferons place à des gens de chez-nous.

Deux nouvelles membres ont été accueillies. Nous souhaitons une cordiale bienvenue à Mesdames Chantal Richard et Nicole St-Sauveur.

**Notre prochaine rencontre Activités femmes d'ici
le mardi 11 octobre à 19hre**

2e étage du Pavillon du Centre récréatif Léo-Paul Therrien
541, chemin Elphège Bourgeois

Notre invité sera monsieur Roger Allard, technicien en neurocutanée.

Il nous fera découvrir les bienfaits de cette technique particulière qu'est la neurocutanée. C'est une technique qui s'apparenterait à la réflexologie mais elle est différente. Il s'agit d'un soin corporel simple, rapide et sans danger pour soulager des douleurs aiguës ou chroniques.

Bref, la meilleure façon d'en connaître davantage, c'est tout simplement d'être au rendez-vous du 11 octobre.

Il est intéressant de savoir que Monsieur Allard est un résident de chez-nous et qu'il sera facilement accessible pour la continuité de son enseignement ou de ses services.

- * **Merci de nous remettre votre « RALLYE » avant le 15 octobre**
- * **Renouvelez votre carte de membre avant la fin de septembre et courez la chance de gagner votre adhésion 2016-2017 d'une valeur de 35\$**
- * **Retour sur le congrès du 50^e de l'Afeas**

Au plaisir de vous voir!

Pour notre Conseil d'administration
Jacqueline Demers 819 336-3478
Administratrice secrétaire



CLUB DE MARCHE BON-CONSEIL

Le 13 septembre, nous nous sommes retrouvés autour d'un déjeuner au restaurant 191, dans une bonne ambiance.

Mercredi 14 septembre: Louise Leblanc (capitaine), Angéline Deslandes, Lucie Laplante et Denise Ouellette ont gagné la médaille d'or à la marche de prédiction provinciale en équipe.

Bravo à nos athlètes! 🏆

À nouveau merci à la Fadoq de nous avoir permis de participer.

Un rappel pour nos activités :

- **Les mardis à 9h00** :viactive à la salle Fadoq au centre récréatif Léo-Paul Therrien.
- **Les Jeudis à 9h15** Marche (rendez-vous devant le centre récréatif Léo-Paul Therrien).

Vous avez envie de garder la forme, de rester jeune? Venez nombreux et nombreuses nous retrouver dans la joie et la bonne humeur.

- Pour la viactive, les exercices physiques, sont adaptés pour 50 ans et plus. Vous bougez à votre rythme.

Si vous n'êtes pas membre de la Fadoq, vous pouvez faire un essai gratuitement, puis vous pouvez participer au coût de 1,00\$ par séance.

BONNE SAISON DE VIACTIVE.

Vos animatrices : Martine Garry, Angéline Deslandes et Ghislaine Lemaire.

Martine Garry



Déjeuner au restaurant 191, le 13 septembre 2016



Nos athlètes: médaille d'or en équipe

The logo for 'fadoq' is displayed in white lowercase letters on a dark blue rectangular background.

Le mois d'octobre commence et la pétanque est terminée!

Venez participer à nos activités intérieures tel que:

la marelle et les cartes le lundi;

la vie-active et le karaté-kenfo le mardi;

le zumba pour se mettre en forme ainsi que le baseball poche et les cartes le mercredi.

Une erreur s'est glissée dans la publicité de septembre pour les cours de danse Country. Ils débutent le 6 et non le 15 octobre.

M. Jacques Lambert et Mme Francine Marcoux vous invitent en grand nombre à venir voir et participer à la soirée de danse Country qui se tiendra le samedi 15 octobre.

Mercredi le 28 octobre nous aurons notre souper chaud gratuit pour les membres. Donnez vos noms avant le 21 octobre s.v.p. à Pierrette Lamarche au 819 336-5302. Le souper sera suivi d'un Bingo.

Nous vous attendons avec votre sourire et votre bonne humeur.

Aline Paris, prés.

Les actions invisibles sont souvent les plus puissantes. J'imagine un halo de lumière rose ou dorée autour des personnes qui m'entourent. Je suis surpris du résultat.



COLLECTE DES GROS REBUTS AUTOMNE 2016

Mercredi 5 octobre:

Résidus domestiques dangereux (solvants, produits de nettoyage, huiles usées, pesticides, batteries de véhicules, bonbonnes de gaz propane, médicaments etc..) Les produits doivent être identifiés sinon ils ne seront pas ramassés.

ATTENTION AUCUN GALLON DE PEINTURE

Mercredi 12 octobre:

Matériaux en plastique.

Mercredi 19 octobre:

Électroménagers et métaux (acier, cuivre, aluminium, nickel etc.) BBQ

Mercredi 26 octobre:

Matelas, tapis, couvre-planter (roulés), autres meubles etc. (les matériaux dont une collecte spécifique est prévue ne seront pas ramassés)

Mercredi 2 novembre:

Téléviseurs et appareils
électroniques

Mercredi 9 novembre:

Pneus déjantés

Bien vouloir mettre les rebuts qui doivent être ramassés pour la journée annoncée en bordure du chemin la veille de la collecte.

Nul ne peut déposer lors de la cueillette: boîtes, réfrigérateurs, congélateurs, caisses, valises et de façon générale tous les contenants sans avoir au préalable enlever le couvercle, la porte ou tout autre dispositif de fermeture, de façon qu'aucun enfant ne puisse s'y introduire et y rester enfermer.

LES BRANCHES ET LES FEUILLES MORTES VONT DANS LE BAC BRUN

MERCREDI 16 NOVEMBRE

PROGRAMME ÉCO-PEINTURE

Produits visés et acceptés

- Peintures vendues: soit dans les commerces de détail (contenants de 100 ml et plus) soit dans les commerces de gros (contenants de moins de 170 litres pour fin architecturale seulement)
- Liste, non exhaustive, des catégories de peintures visées:
 - ⇒ Apprêts et peintures (latex, alkyde, émail ou autres)
 - ⇒ Peintures à métal ou antirouille
 - ⇒ Peinture aluminium
 - ⇒ Teintures
 - ⇒ Vernis
 - ⇒ Laques
 - ⇒ Produits ou préparations pour le traitement du bois (préservatifs) ou de la maçonnerie (dont les scellants acrylique pour entrées d'autos)
 - ⇒ Peintures de signalisation (celles disponibles dans des commerces de détails)
- Peinture en aérosols



Produits refusés

- Peintures conçues pour usage artistique
- Apprêts et peintures
 - ⇒ Pour usage industriel:
 - utilisés à l'intérieur d'un processus de fabrication ou dans des usines
 - à séchage rapide et à 1 ou 2 composantes, utilisés à l'intérieur d'un processus de fabrication, dans des usines, ou pour peindre des véhicules, en usine ou dans des ateliers de peintures (garages, carrossiers, concessionnaires de véhicules, etc.)
 - contenant des pesticides
 - anti-salissure
- Peintures de signalisation (achetées dans des commerces de gros)
- Solvants et diluants
- Adhésifs
- Goudrons et scellants à base de goudron
- Stucco
- Produits sans étiquette ou sans étiquette lisible

ÉCOCENTRE

Vous pouvez également vous prévaloir des services gratuits offerts par l'Écocentre en dehors des dates prévues pour les collectes spécifiques

5620 rue St-Roch Sud

Drummondville (819-477-1312)

Du 1er avril au 30 novembre (mardi au samedi 8h00 à 17h30)

Du 1er décembre au 31 mars (vendredi 8h00 à 17h00 et samedi de 8h00 à 16h00
(vous êtes responsable du transport de vos matières jusqu'à l'écocentre))

NOTRE-DAME
DU BON-CONSEIL

Village
Pour y vivre et grandir !

819 479-5640

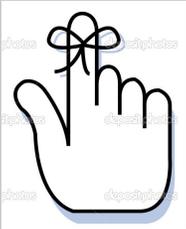


POUR SIGNALER UNE URGENCE MUNICIPALE



SI ON NE VOUS RÉPOND PAS, LAISSEZ UN MESSAGE
NOUS VOUS RAPPELLERONS.

SVP NE PAS TÉLÉPHONER AU DOMICILE
DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX
EN RESPECT POUR LEUR FAMILLE.



À mettre à votre agenda

Clinique de sang, le mardi 15 novembre 2016 de 13h00 à 20h00 à la salle Fadoq, 541-B, rue Ducharme à Notre-Dame-du-Bon-Conseil.

«Un don de sang sauve des vies» Ce sera peut-être la vôtre...

TOILETTAGE

Sa Coche



Valérie Picotin

Toiletteuse et propriétaire

360 rue Notre-Dame
Notre-Dame-du-Bon-Conseil
(Qc) J0C 1A0

Sur rendez-vous 819 818-2127

Karine Moore

Conseillère en soins de beauté ind.

Notre-Dame-Du-Bon-Conseil
819-817-5154

www.facebook.com/karinemooremk
www.marykay.ca/karinemoore





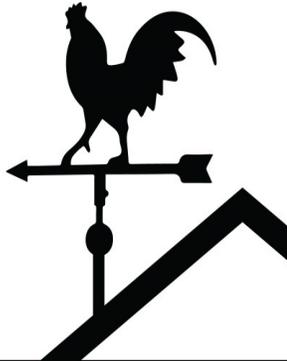
révisseure
poète
Diane
correctrice
Descôteaux

2698 rang 10 Wendover
Notre-Dame-du-Bon-Conseil
(Québec) J0C 1A0

819.818.0580
info@dianedescoteaux.com

Laurent Proulx
Entrepreneur en restauration

Restaurant Le Canadien - Groupe Le Canadien
Tel. 819-336-5336 Cell. 418-559-3772
larry@restolecanadien.com



RÉSIDENTIELLE, COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE
Plus de 30 ans d'expérience à votre service

Cell. : 819.388.1963 | psmarcotte@hotmail.com
441, rue St-Pierre, Notre-Dame-du-Bon-Conseil (Québec) J0C 1A0

Comeau et Trépanier, notaires

Me François Comeau
notaire

Me Sophie Lamothe-Comeau
notaire fiscaliste

Me Catherine Grenier
notaire



Saint-Léonard-d'Aston
819 399-2673

Notre-Dame-du-Bon-Conseil
819 336-2200



**Pharmacie
Pascale Lapierre**

AFFILIÉE À :



281, rue Notre-Dame
Bon-Conseil (Québec) J0C 1A0

Téléphone : 819 336-2313
Télécopieur : 819 336-2234

HEURES D'OUVERTURE :
Lundi au vendredi : 9 h à 18 h
Jeudi et vendredi : 9 h à 21 h
Samedi : 9 h à 17 h
Dimanche : Fermé

LIVRAISON GRATUITE

Menuiserie Jacques & L
9275 5529 QUÉBEC INC.



Spécialité : Armoires de cuisine sur mesure

Téléphone : 819.336.3267

Cellulaire : 819.475.7958

2010, 10^e rang Simpson, Notre-Dame-du-Bon-Conseil QC J0C 1A0

Serge Fortin
encanteur

819.336.2433

2698, rang 10 Wendover
Notre-Dame-du-Bon-Conseil
Québec J0C 1A0

info@sergefortinencanteur.com
www.sergefortinencanteur.com

**Technicienne en hygiène
et soins des pieds**

TRAITEMENTS:

- Soins complets et massage
- Coupe d'ongles
- Cor : 1 traitement
- Cor : suite (selon le nombre de traitements)
- Oeil de perdrix (4 traitements)
- Verrue plantaire (4 traitements)
- Ongle incarné
- Exfoliation (mi-jambe)
- Massage seulement

Chantal Robillard, ND
819.336.3894

ch_robi@hotmail.com

Membre de l'A.N.Q (association des naturothérapeutes du Québec)

Carrossier ProColor
 Properfex Auto Inc.
 carrossierprocolor.com

Service expert à toute épreuve
Denis Therrien
 properfexauto@cgocable.ca
T. 819 336.2388
F. 819 336.3414
 1360 Route 122
 Notre-Dame du Bon Conseil (Québec)
 J0C 1A0

Firme Martin Paradis
 Arpenteurs-Géomètres

Martin Paradis, B.Sc.A.
 Arpenteur-Géomètre

Courriel : mparadis@paradis-arpenteurs.com

2, rue Newton, Drummondville (Québec) J2C 1R3
 Tél. : 819-478-3759 / Téléc. : 819-478-4169

DEGRANDPRÉ
 Puits artésiens

Traitement d'eau **DRUMMOND** Traitement d'eau **VICT**

5224, boul. St-Joseph, Drummondville (QC) J2A 3V9
 389, boul. Bois-Francis N, Victoriaville (QC) G6P 1G8

1 888 797-3286

PVA Veilleux
 Pavage Veilleux Asphalte

Pavage Veilleux 1990 Inc.
 C.P. 299, Notre-Dame-du-Bon-Conseil J0C 1A0
 • Siège Social : (819) 336-2198 - Sans Frais : 1 800 757-2198
 • Nicolet : (819) 293-8085
 • Victoriaville : (819) 752-6515 Licence RBQ : 2416-8304-95

Clinique vétérinaire Centre du Québec
animaux de ferme et animaux de compagnie


CVCQ

167, rue Notre-Dame
 Notre-Dame du Bon Conseil
 J0C 1A0
 Tél. : (819) 336-5050
 Fax : (819) 336-5051

*Dr Louis Mills, Dr Jean-Yves Perreault,
 Dre Line Simoneau, Dr Raynald Dupras,
 Dre Nicole Ruest, Dre Isabelle Veilleux,
 Dr Jean Hébert, Dre Yanic Brunet,
 Dre Jacqueline Van Calsteren et
 Dr Jonathan Lehouiller*

Courriel : cvcq@cgocable.ca

RONA
THOMAS CAYA
(1982) INC.

2844, route 122 C.P. 240
 Notre-Dame-du-Bon-Conseil, Québec
 J0C 1A0

Bois, Quincaillerie
 Matériaux de Construction
 Portes & Fenêtres
 Ancestrale sur mesure.

Téléphone: 819-336-2818
 Télécopieur: 819-336-2819
 Courriel: tcaya@ntic.qc.ca
 www.rona.ca

Oxy-Centre Inc.
 «Une équipe locale pour une expertise mondiale»

CLAUDE LEMAY
 Tél.: 819 336-5333 • Cell.: 819 470-0781
 Téléc.: 819 336-5330 • Sans frais: 1 866 395-5333

1723, route 122, Notre-Dame-du-Bon-Conseil
 (Québec) J0C 1A0 • oxy.centre.inc@cgocable.ca



SA Smith
Asphalte inc.
 cours privées-commerciales
 RBQ 5693-0415-01

710, rue Notre-Dame
 Notre-Dame-du-Bon-Conseil (Québec) J0C 1A0
 Téléphone : 819 336-3444

www.smithasphalte.com



Yvon Grenier
Conseiller en sécurité financière
Représentant en épargne collective

Primerica
350-B Rue Notre Dame
Notre-Dame Du Bon Conseil (QC) J0C 1A0

819 336 3755 Bureau
819 336 3705 Télécopieur
866 837 7245 Sans Frais
819 336 3830 Résidence
ygrenier.cn287@primerica.com
www.primera.com/yvongrenier



Quincaillerie

Quincaillerie Bon-Conseil inc.

140, rue Notre-Dame
Bon-Conseil (Québec)
J0C 1A0

Téléphone : (819) 336-3678
Télécopieur : (819) 336-3679

Ouvert 7 jours

**Aussi agent
Auto Maximum**

*Guy & Pauline, propriétaires
Steeve et Éric Lemaire*

MACHINERIE BENOIT & FRÈRE INC.

1720 ROUTE 122
NOTRE-DAME DU BON-CONSEIL QC J0C 1A0

**QUINCAILLERIE UNIMAT
ÉQUIPEMENTS AGRICOLES & DE PELOUSE**

**ÉRIC LANDRY
MARIO LANDRY
RENALD LANDRY**

**TEL: 819-336-2130
FAX: 819-336-2233
LANDRY@MACHBENOIT.COM**



*Salon d'Esthétique
Denise Pinard*

Esthéticienne d'expérience

*Soin du visage personnalisé
Épilation à la cire*

111, rue Notre-Dame,
Notre-Dame-du-Bon-Conseil
Cté Drummond J0C 1A0

Rendez-vous
(819) 336-3508



Dr. René Bergeron
Dr. Guillaume Bergeron
Dre. Danny Mercure
Dre. Véronique Durand
Dre. Jade Boudrias
Dre. France Sylvestre

324 rue Notre-Dame, Bon-Conseil, Qc, J0C 1A0
Voisin de la caisse populaire
Téléphone : 819-336-3332 Télécopie : 819-336-2399
Email : clinbonconseil@gmail.com



**Richard Plante
électrique inc.**

Entrepreneur Électricien

résidentiel • commercial • industriel

1075, Rang 10 et 11, Sainte-Clotilde-de-Horton
(Québec) J0A 1H0

tél.: 819-336-2048
télé.: 819-336-9248

RBQ : 5585-8427-01



**C de C
Chevaliers de Colomb
Conseil 7753, Bon-Conseil**

S.C. Stéphane Gauthier G.C. 819-388-4100
Raymond Comeau, S.F. 819-336-5203

541, rue Elphège Bourgeois,
Notre-Dame-du-Bon-Conseil
Qc. J0C 1A0

Réunion tous les deuxièmes mercredis de chaque mois



Les Pommes de Terre CARDINAL inc.

Producteur de pommes de terre
Distributeur en gros et détail

1280, Rang 7, Ste-Brigitte-des-Saults, Co. Nicolet
Québec, Canada J0C 1E0

(819) 336-4442
Fax: (819) 336-4900

Claude - Yvon - Martin

VESTIAIRE BON-CONSEIL



Heures d'ouverture:

Mercredi de 13h00 à 16h00
de 18h00 à 20h00

Jeudi de 13h00 à 16h00



**LE BAC POUR LA RÉCUPÉRATION DES
VÊTEMENTS EST CELUI SITUÉ À CÔTÉ DE
L'ÉGLISE**

Monique Audet, responsable 819 336-2113



Desjardins
Caisse populaire
de l'Est de Drummond

Siège social
330, rue Notre-Dame
Bon-Conseil (Québec) J0C 1A0
Téléphone : 819 336-2600
Sans frais : 1 866 838-2600
Télécopieur : 819 336-2731

www.desjardins.com

A red background with a close-up of a pink flower.

Isabelle Tremblay D.O.
Ostéopathe
bébé, enfant, adulte

280 Des Érables, Bon-Conseil,
J0C 1A0
819-336-9223
Sur rendez-vous seulement

osteo.isa.tremblay@hotmail.com

Guillaume Gagnon
Service de tonte de pelouse
Résident de Notre-Dame-du-Bon-Conseil

819 244-2256
ggagnon09@gmail.com

A green background with a stylized illustration of a foot.

Soins des pieds

Pour prévenir ou corrigé

- coupe des ongles (incarné)
- kératose (corne) cors
- correction d'angle courbé
- troubles circulatoires, diabète

À domicile ou clinique

Manon Blanchette
Membre des podologues
affilier du Québec

T 819 336-3895 | C 819 314-0026

BRIGADIER (ÈRE) SCOLAIRE

Un brigadier (ère) scolaire est présent (e) durant l'année scolaire à l'intersection **des rues St-Jacques et Notre-Dame** selon l'horaire suivant :

de 7h30 à 7h50
de 11h10 à 11h40
de 12h15 à 12h35
de 14h45 à 15h05



Les parents dont les enfants se rendent à pied à l'école sont invités à établir avec eux le chemin le plus approprié et le plus sécuritaire possible qu'ils devraient toujours suivre à l'aller comme au retour et suivre les consignes et indications du brigadier (ère) scolaire.

Rôle du brigadier (ère)

- accompagner les enfants pour traverser la rue (ne les accompagne pas jusqu'à l'école)
- interrompre la circulation des véhicules au moyen de son enseigne.

Espérant répondre davantage aux besoins exprimés, nos meilleures salutations.

Avis de changement d'adresse



Les propriétaires sont responsables de signaler tout changement d'adresse postale à la municipalité. La municipalité n'assume aucune responsabilité quant aux conséquences de la livraison à une mauvaise adresse, de toute correspondance ou compte de taxes si elle n'a pas été avisée par écrit d'un changement d'adresse.

Un avis de changement d'adresse peut se faire par la poste, par télécopieur 819 336-2030 ou par courriel à nd.bonconseil@cgocable.ca. Il est important que vous indiquiez toutes les propriétés bâties ou non pour lesquelles le changement s'applique.

POLITIQUE D'AIDE FINANCIÈRE AUX ORGANISMES

RAPPEL

VOS DEMANDES D'AIDE FINANCIÈRE DOIVENT PARVENIR À LA MUNICIPALITÉ AU PLUS TARD LE 1^{ER} OCTOBRE 2016.

**LE FORMULAIRE EST DISPONIBLE SUR LE SITE INTERNET
WWW.NOTRE-DAME-DU-BON-CONSEIL-VILLAGE.QC.CA**



Capital régional et coopératif Desjardins - Émission 2016

Les investisseurs québécois intéressés à se procurer des actions de CRCD doivent remplir le formulaire web sécurisé d'ici lundi 26 septembre 2016, 9 heures.

Les investisseurs n'ayant pas accès à Internet pourront se présenter à la caisse de leur choix où un employé les aidera à remplir le formulaire.

Carte Visa JUSTE POUR ÉTUDIANTS

UN EXCELLENT OUTIL POUR BÂTIR SON CRÉDIT



- Taux d'intérêt : 19,9 %.
- Taux d'intérêt réduit : en option 12,9 % (30 \$/an).
- Frais annuels : aucuns
- Service de personnalisation du visuel de carte à mon image.
- Nouveau - Accès gratuit au dossier de crédit chez TransUnion.
- Assurance Appareils mobiles.



PETIT RAPPEL – Soirée remise de bourses



N'oubliez pas la **Soirée drôlement payante du vendredi 14 octobre 2016** pour les étudiants membres de la Caisse qui sont inscrits pour le tirage des bourses d'études...

On vous attend !

Salle Flèche d'Or

Source : www.desjardins.com

Siège social Notre-Dame-du-Bon-Conseil

330, rue Notre-Dame,
Bon-Conseil (Québec) J0C 1A0
Téléphone : (819) 336-2600
Télécopieur : (819) 336-2731

Centre de services Sainte-Brigitte-des-Saults
Centre de services Saint-Félix-de-Kingsey
Centre de services Saint-Cyrille-de-Wendover

Horaire collectes ordures et récupération

Octobre 2016

dim.	lun.	ma.	mer.	jeu.	ven.	sam.
						1
2	3	4	5	6 	7 	8
9	10	11	12	13 	14 	15
16	17	18	19	20 	21 	22
23/30	24/31	25	26	27 	28 	29

LÉGENDE

ATTENTION: CHANGEMENT



ORDURES



RÉCUPÉRATION



MATIÈRES ORGANIQUES



COMMERCES à chargement avant
Ordures les mardis

Sylvain Doyon, CPA, CMA

Bêty & Doyon, CPA s.e.n.c.

1750 rue Gélase
St-Cyrille-de-Wendover
Québec J1Z 2K4
Tél: 819-479-5196
Courriel : sylvain.doyon@cgocable.ca

Fiscalité d'entreprise et personnelle
Comptabilité - Demande de financement
Accompagnement au démarrage d'entreprise
Budget et analyse de projet d'investissement

Recherché



Licences et animaux perdus

Pour tout animal perdu (chien ou chat), contactez la SPAD (Société Protectrice des animaux Drummond) au 819 472-5700.

www.decosurfaces.com

DECO SURFACES
TAPIS NOTRE-DAME INC.

Ma vie.
Mon décor.

Couvre-plancher et décoration

150, rue Notre-Dame, Notre-Dame-du-Bon-Conseil
(Québec) J0C 1A0
Tél. : 819 336-2828 / Fax : 819 336-2394
R.B.Q. : 3089-1394-96

Yvon **LEJEUNE**
denturologiste

2330, rang Bord de l'Eau
Ste-Clotilde-de-Horton
(Québec) J0A 1H0

819 336-3129



Municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village
541, rue Notre-Dame
Notre-Dame-du-Bon-Conseil (Québec)
J0C 1A0

819 336-2744



819 336-2030



NO. URGENCE EN TOUT TEMPS: 819 479-5640

Courriel:

nd.bonconseil@cgocable.ca



Site internet:

www.notre-dame-du-bon-conseil-village.qc.ca

Heures d'ouverture:

Lundi au vendredi

8h30 à 12h00 et 13h00 à 16h30

Place aux organismes

Vous désirez donner de l'information à vos membres? Vous voulez faire connaître vos activités? Apportez vos textes dactylographiés ou non à l'hôtel de ville, village situé au 541, rue Notre-Dame.

Date de tombée :

Le 15 de chaque mois ou la journée ouvrable précédente si le bureau est fermé.

Date de parution :

Vers la fin du mois

Carte d'affaires: \$25.00/pour 2 ans

Annonce classée:

25 mots \$10.00

1/2 page \$50.00

1 page \$100.00

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE IMPORTANTS

Âge d'Or336-3334
Ambulance9-1-1
Bureau de poste336-2611
Carrefour jeunesse-emploi..... 819 358-9838
C.L.S.C.....474-2572
Centre récréatif Léo-Paul Therrien336-3221
Commission de Développement
Socio-Économique Village..... 336-2744
CPE Papillon Enchanté.....336-5452
Distilla-Cèdre397-5010
École Bon-Conseil..... 819 850-1622
Fourrière municipale.....472-5700
Garage municipal village cellulaire ...479-5640
HLM474-1227
Hôtel de ville, village336-2744
Info-Crime..... 1-800-711-1800
Info-Santé.....8-1-1
Patinoire.....336-3224
Police.....9-1-1
Pompiers9-1-1
Presbytère Bon-Conseil336-2163
SPAD.....472-5700
Taxi Bon-Conseil.....336-3030
Transport collectif (billetterie)..... 336-2744
Vestiaire..... 336-2113

Équipe de rédaction

Rédaction et vérification

Isabelle Dumont

Isabelle Harrisson



Collaborateurs

Les responsables municipaux et
les organismes communautaires.

**Bibliothèque municipale
située au 541, rue Notre-Dame**

Heure d'ouverture:

Mercredi 18h30 à 20h00

Samedi: 9h30 à 11h00



NOTE: Fermée les jours de congés fériés
www.facebook.com/bibliothequebonconseil

Téléphone: 819 336-2967